

Grille évaluation épreuve spécifique section européenne anglais

Centre examen :

Candidat (nom, prénom et numéro) :

Baccalauréat (spécialité) :Sujet numéro :

Jurys : professeur d'anglais : professeur DNL :

Signatures des professeurs :

Niveau CECRL	Expression orale en continu	Pts	Interaction orale	Pts	Recevabilité linguistique	Pts
(B1+ baccalauréat professionnel)	Peut développer une analyse pertinente et étayée, y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles et des connaissances culturelles et professionnelles liées à la DNL.	4-5-6	Peut argumenter et chercher à convaincre. Peut réagir avec pertinence et relancer la discussion, y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui d'aspects inter culturels et professionnels liés à la DNL.	4-5-6	Langue plutôt fluide : les erreurs, hésitations et la qualité phonologique ne donnent pas lieu à malentendu. Maîtrise satisfaisante du lexique général et spécifique à la DNL.	6-7-8
B1	Peut développer une analyse de manière simple en l'illustrant par des exemples et des références (inter)culturelles et des connaissances professionnelles liées à la DNL. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons, etc...).	3-4	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers. Peut faire référence à des aspects interculturels : comparaisons entre les réalités culturelles et professionnelles liées à la DNL.	3-4	Peut s'exprimer en général de manière intelligible malgré l'influence d'autres langues. Bonne maîtrise des structures simples. Le lexique spécifique lié à la DNL est globalement approprié.	4-5-6
A2	Peut s'exprimer en termes simples. Le discours est bref et les éléments sont juxtaposés. Analyse/exploitation partielle du/des support(s).	2-3	Peut répondre et réagir de manière simple. Fait référence ponctuellement à des aspects (inter)culturels et professionnels liés à la DNL.	2-3	Langue globalement compréhensible mais qui requiert un effort des interlocuteurs. Répertoire lexical en DNL limité.	2-3-4
A1	Peut exprimer un avis en termes très simples. Les énoncés sont ponctués de pauses d'hésitations et de faux démarrages.	1-2	Peut intervenir simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	1-2	Langue partiellement compréhensible. Répertoire lexical en DNL très limité, peu d'expressions et de mots mémorisés.	1-2

Cette fiche est à conserver un an par les jurys.

Thématique(s) abordée(s)/ Partie 2 :

Des observations éventuelles peuvent être portées ci-dessous :

² Sections européennes et de langues orientales